



Allergies alimentaires – Qu'en est-il au groupe scolaire de Baillargues?

La question de la prise en compte des allergies alimentaires est une question sérieuse, qui mérite l'attention de tous. Nous savons qu'aujourd'hui que, pour diverses raisons, le taux d'enfants présentant des intolérances alimentaires plus ou moins graves croît régulièrement et que cela constitue une véritable préoccupation de Santé publique.

C'est pourquoi, afin de faire un **état des lieux le plus précis possible du besoin** de prise en compte de ce phénomène, en accord avec la municipalité, le Groupement de Parents d'Elèves (GPE) du groupe élémentaire vous propose **de répondre anonymement aux trois questions suivantes** :

1. Votre enfant manifeste-t-il des allergies alimentaires ? OUI NON
(préciser à quoi au verso)
2. Votre enfant est-il suivi par un allergologue pour son allergie alimentaire ? OUI NON
3. En période scolaire, une prise en charge de la délivrance de repas adaptés par des tiers est elle indispensable pour la santé de votre enfant ? OUI NON
(par exemple, dans le cadre d'un Programme d'Accueil Individualisé ou un autre dispositif analogue)

Nous vous invitons à déposer votre réponse dans les meilleurs délais, dans la boîte à lettres du GPE.

Pour en savoir plus sur la prise en compte des allergies alimentaires à l'école :

www.afdiag.org ; www.prevention-allergies.asso.fr ; www.polyallergiques.asso.fr ; www.integrascal.fr ;
www.allergienet.com ; www.afpssu.com (rubrique école – restauration scolaire)